

Les infos

Vendredi 4 Septembre 2009



C'EST LE CHANTIER !

La 3^{ème} et avant dernière réunion du « chantier salaires » s'est tenue ce 3 septembre. Elle n'a finalement traité que d'une proposition de la direction d'un nouveau tableau des minima garantis par niveau et ancienneté, répondant celui remis par la CGT le 6 juillet. Une proposition de la direction qui représente un réel progrès, mais encore très insuffisant. En effet, si le coût et l'impact de tels minima sont réduits, à peine 200.000€, ils servent de repères pour tous sur ce que peut être une évolution normale de la rémunération dans les différents niveaux. La CGT s'est donc inquiétée que les minima par fraction de 5 ans d'ancienneté soient trop limités pour les cadres. Les principales objections de la direction sont motivées par la résistance de BDDF pour des raisons de coût et « l'effet pervers des automatismes ». On se doute que nous ne soyons guère convaincus. Une nouvelle proposition devrait nous être remise allant un peu plus loin.

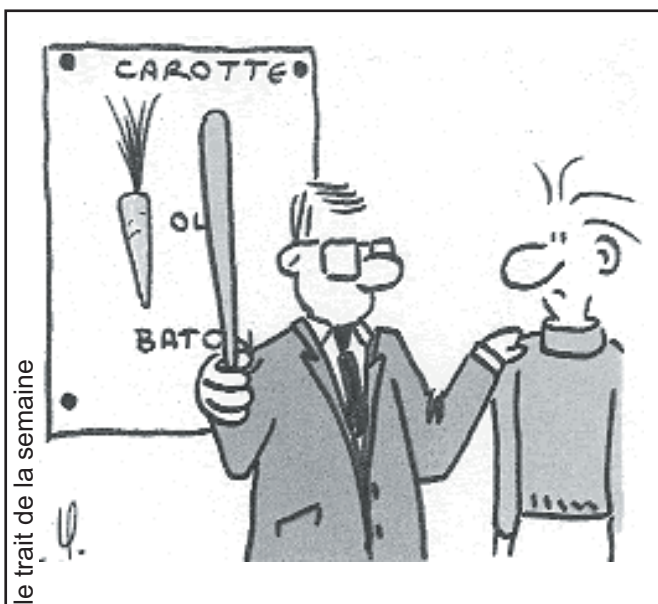
BLITZKRIEG

Le coup avait été soigneusement, et discrètement, préparé en été, et l'affaire aurait dû être promptement torchée dans les tout premiers jours de septembre, façon blitzkrieg... L'activité de SGAM/AI, comme le dit le communiqué presque triomphant du patron de LYXOR, a été transférée le 1^{er} septembre, déjà le

passé. Il aurait presque pu ajouter, avec armes et bagages. Las ! Les « transférés » font de la résistance, et exigent avant de signer, de discuter du respect de leur personne et de leurs droits. Une assemblée organisée par la CGT les a réunis le 31 août, où, compte tenu des nombreuses zones d'ombre entourant les conditions du transfert, il a été décidé de surseoir à la signature des conventions de transfert. D'où un certain flottement lors de la réunion organisée le 2 septembre par le nouveau directeur des relations sociales, qui pensait se contenter de discuter du PSE qui doit être présenté pour LYXOR prochainement. Persuadée que cette méthode expéditive vise avant tout à s'affranchir des engagements pris de ne pas opérer un tri parmi les salariés, la CGT a mis en garde la direction sur les conséquences possibles d'un passage en force, car ce transfert est très contestable du point de vue du droit. Ce qui pourrait remettre en cause la totalité du processus. Une prochaine réunion est fixée le 7, peut-être l'occasion d'un changement de ton. Dans l'immédiat, les pressions inqualifiables employées par certains RH pour forcer certains à signer doivent cesser. Souvenons-nous que la blitzkrieg s'est achevée à Stalingrad...

EFFET PERVERS

Plus que les automatismes, l'air du temps à des effets pervers sur les gens. C'est ainsi que la CFDT, a considéré que les rémunérations des cadres de SGAM/AI sont excessives, et peuvent donc subir une baisse de leur salaire fixe dans le cadre d'un reclassement motivé par le PSE... une réflexion ouvrant une brèche dangereuse pour tous sur un fondement des droits des salariés : leur salaire de base. S'il est parfaitement compréhensible que la politique des bonus soit sur la sellette, il n'est pas justifié pour autant de dresser les salariés les uns contre les autres, en stigmatisant les « goinfres du siège ». À ce jeu-là, on ouvre une voie royale au patronat qui n'a pas pour habitude de déshabiller Pierre pour habiller Paul, mais plutôt de mettre tout le monde à poil !



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT